



COMMISSION PARITAIRE NATIONALE EMPLOI – FORMATION Convention Collective Nationale du Golf

A l'attention des gestionnaires de golf

janvier 2019

Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, la CPNEF du golf est amenée à initier de nouvelles formations professionnelles afin de répondre aux besoins de compétences de la branche.

Ainsi, face à l'évolution technologique des matériels d'entretien observée au cours des dernières années et aux difficultés croissantes de recrutement de techniciens compétents qui en découlent, la CPNEF a confié à un groupe de travail paritaire le soin de concevoir un projet de formation de mécanicien répondant aux nouveaux besoins de la profession.

A l'issue de ces travaux, le CFPPA de Neuvic d'Ussel et le lycée Barbançons ont été retenus pour mettre en œuvre cette formation.

La proximité des deux établissements permet de réunir, sur un lieu historique et pionnier de la formation « golf » depuis 1981, une plateforme pédagogique dotée des infrastructures (golf, parc matériel et atelier) et des compétences nécessaires.

Par ailleurs, l'engouement et l'investissement affichés par les différents acteurs locaux attestent d'une volonté de satisfaire la commande définie par la branche.

La première formation du Brevet Professionnel « conduite et maintenance des matériels de golfs et de terrains engazonnés » verra le jour en septembre 2019.

Elle se déroulera en alternance sur une durée de un an à seize mois selon les profils des candidats. Elle pourra accueillir des salariés déjà en poste ou des personnes embauchées notamment en contrat de professionnalisation. L'occasion sera ainsi donnée à chacune de vos structures, soit de faire évoluer professionnellement un de ses salariés, soit de favoriser une embauche locale.

Nous profitons de l'occasion pour saluer le travail réalisé par les différents acteurs de ce projet : Messieurs Sébastien DORNE et Thierry OLIVIER, représentants du collège employeurs et salariés de la CPNEF du golf et Madame Corinne RIEGEL de la ffgolf qui ont piloté ce projet ainsi que les responsables des centres de formation Messieurs Eric CAZASSUS et Jean-François VIALLE et leurs équipes qui ont su être à notre écoute.

Nous comptons sur une forte mobilisation de tous les gestionnaires de golf afin que cette formation soit une réussite au service de la professionnalisation de la branche.

Vous pouvez, si vous êtes intéressés, contacter dès à présent le CFPPA de Neuvic Ussel à l'adresse suivante : formation.golf@epl-haute-correze.fr

Le Président de la CPNEF
Patrice BERNARD

Le Vice-Président de la CPNEF
Patrick FARMAN

DEVENEZ MÉCANICIEN DE GOLF ET DE TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNÉS !

BREVET PROFESSIONNEL

AGROÉQUIPEMENT, CONDUITE ET MAINTENANCE
DES MATÉRIELS DE GOLFS ET TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNÉS



LYCÉE HENRI QUEUILLE, rue de l'Agriculture - 19160 NEUVIC — Tél : 05 55 95 40 01 / formation.golf@epl-haute-correze.fr
www.epl-haute-correze.fr



DEVENEZ MÉCANICIEN DE GOLF ET DE TERRAINS SPORTIFS ENGAZONNÉS !

Ce Brevet Professionnel s'adresse à de futurs salariés spécialisés dans la conduite et la maintenance des matériels destinés à l'entretien des golfs et des terrains sportifs engazonnés.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public : demandeurs d'emploi, jeunes diplômés, salariés (CDD/CDI).

La formation est ouverte :

- › aux titulaires d'un CAP minimum et d'un an d'activité professionnelle.
- › aux candidats qui ne sont pas titulaires d'un diplôme mais qui justifient d'un an d'expérience professionnelle dans le domaine en lien avec la finalité du diplôme ou 3 ans d'expérience professionnelle.

Elle peut se dérouler dans le cadre d'un contrat de professionnalisation signé avec une entreprise.

Les salariés peuvent utiliser leur compte personnel de formation ou bénéficier, pour ceux qui sont en CDI, du dispositif Pro-A dans le cadre d'une reconversion ou d'une promotion.

ORGANISATION

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et l'entreprise. Le stagiaire est accompagné par un tuteur désigné au sein de l'entreprise d'accueil.

Durée de la formation en centre : 500 à 800 heures sur une durée de un an à 16 mois en fonction des profils des candidats.

LES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR AU COURS DE LA FORMATION

- › Diagnostiquer et maintenir le matériel en l'état
- › Entretien des unités de coupe
- › Conduire les différents matériels de tonte
- › Gérer le parc matériel, les commandes et les stocks
- › Rendre compte des travaux effectués

entretenir les unités de coupe



EVALUATION ET DIPLÔME

Le diplôme est obtenu par blocs de compétences validés par des unités capitalisables tout au long du parcours de formation et valables 5 ans.

Le brevet Professionnel Agroéquipement conduite et maintenance des matériels de golfs et terrains sportifs engazonnés est un diplôme d'Etat du Ministère de l'Agriculture (niveau IV) reconnu par la Convention Collective Nationale du Golf.

CALENDRIER

- › Retrait des dossiers de candidature : tout au long de l'année
- › Sélection des candidats : entre avril et septembre
- › Entrée en formation : septembre 2019

INFORMATIONS ET CONTACT

Lycée Henri Queuille

Rue de l'agriculture - 19160 NEUVIC

Tél : 05.55.95.40.01 /

formation.golf@epl-haute-correze.fr

www.elp-haute-correze.fr



conduire les différents matériels de tonte

NOTE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....